NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

65 N° 7 1938

L'histoire critique de l'AncienTestament. III. Les perspectives d'avenir.

Joseph COPPENS

p. 769 - 808

https://www.nrt.be/it/articoli/l-histoire-critique-de-l-ancientestament-iii-les-perspectives-d-avenir-3619

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'HISTOIRE CRITIQUE DE L'ANCIEN TESTAMENT

III. Les perspectives d'avenir.

Si nous avions voulu choisir quelques titres sensationnels pour nos articles, nous aurions pu intituler le premier : *D'où venons-nous ?*, puisque nous y avons retracé, dans ses grandes lignes, l'évolution des idées qui ont abouti au succès de l'histoire critique de l'Ancien Testament. Le second, qui nous a fait connaître les principales réactions contre le wellhausénianisme, les orientations nouvelles de la critique d'avant et d'après la grande guerre, aurait pu être libellé : *Où sommes-nous ?* Quant à ce troisième et dernier article, nous pourrions l'inscrire à peu près : *Où allons-nous,* puisqu'il vise à tirer les leçons de l'expérience acquise et à suggérer quelques directives dont nous puissions faire usage dans nos recherches ultérieures. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, ni pour profiter des leçons du passé (1).

(1) Pour la bibliographie, nous pouvons renvoyer aux nombreuses références données au cours des deux articles précédents. Ajoutons-y : A. D'un point de vue critique protestant ou indépendant : J. Batersby-Harford, *Since Wellhausen,* dans l'*Expositor,* 1925, sér. IX, t. V, p. 4-26, 83-102, 164-182, 244-265, 323-349, 403-429. — M. Löhr, *Zum Hexateuchproblem,* dans l'*Or. Lit. Zeit.,* 1926, t. XXIX, p. 4-13. — E. König, *Der doppelte Wellhausenianismus im Lichte meiner Quellenforschungen,* Gutersloh, 1927. — A. S. Peake, *Recent Development in Old Testament Criticism,* extrait du *Bull. John Rylands Library,* Manchester, University Press, 1928. — R. Kittel, *Die alttestamentliche Wissenschaft in ihren wichtigsten Ergebnissen dargestellt,* 5e édit., Leipzig, 1929. — F. M. Th. Böhl, *Hoofdvragen aangaande het Oude Testament,* dans les *Nieuwe Theol. Stud.,* 1930, t. XIII, p. 193-205, 225-238. — E. König, *Ist die moderne Pentateuchkritik auf Tatsachen begründet ? Zur Beleuchtung allerneuester Behauptungen,* Stuttgart, 1933. —

Qu'on nous permette dès l'abord, avant de descendre aux exposés particuliers, de recueillir les impressions générales que nous éprouvons à embrasser, une dernière fois, d'un seul regard le long chemin parcouru.

Si, en l'an de grâce 1938, Julius Wellhausen revenait au monde et s'il inspectait une nouvelle fois le chantier des études critiques de l'Ancien Testament, il le trouverait bien changé, peut-être au point de ne plus s'y reconnaître, depuis qu'il le quitta bruyamment en 1895, en déclarant, à qui voulait l'entendre, la besogne complètement achevée. Les livres de l'Ancien Testament sont de nouveau devenus un vaste champ de travail où les démolisseurs restent nombreux, presque aussi nombreux que les constructeurs. La jonction de l'Ancien Testament avec l'Ancien Orient d'une part, avec le Nouveau Testament de l'autre, n'a pas été réalisée, du moins dans le sens où le génial historien avait cru pouvoir l'accomplir.

Au moment où l'école wellhausénienne fut à son apogée, elle se vanta de la fougue de son coryphée, de l'ardeur irrésistible de ses fidèles lieutenants et de ses troupes. On sait qu'on lui reprocha, plus d'une fois, de manquer de modestie, en lui rappelant le vers d'Horace : *Est quadam prodire tenus, si non datur ultra.* Mais elle de répondre, en toisant de bien haut ses adversaires :

Bescheidenheit ist eine Zier,
Doch weiter kommt man ohne ihr.

Aujourd'hui les partisans de la modération et du conserva-

W. F. Lofthouse, *The Evolution of Religion in the Old Testament,* dans *The Modern Churchman,* 1934, t. XXIV, p. 259-274. — T. H. W. Maxwell, *The Evolution of Judaism in the Post-Exilic Period, ibid.,* p. 275-294. — S. A. Cook, *Biblical Criticism and the Interpretation of History, ibid.,* 1936-1937, t. XXVI, p. 121-129, 183-194. — G. Hölscher, *Johannes Pedersen « Israel »,* dans les *Theol. Stud. Krit.,* 1937-1938, t. CVIII, p. 234-262. — B. Du point de vue catholique : A. Bea, *Der heutige Stand der Pentateuchfrage,* dans *Biblica,* 1935, t. XVI, p. 175-200. — M. J. Lagrange, *L'authenticité mosaïque de la Genèse et la théorie des documents,* dans la *Rev. Bibl.,* 1938, t. XLVII, p. 162-183. — C. Du point de vue juif : E. Urbach, *Neue Wege der Bibelwissenschaft,* dans *Monatsschr. Gesch. Wiss. Jud.,* 1938, t. LXXXII, p. 1-22. — L'auteur discute le tome I de l'ouvrage hébreu de J. Kaufmann, *Histoire de la Foi israélite depuis les origines jusqu'à la fin du second Temple,* Tel Aviv, s. d.

tisme ont obtenu une belle revanche et peuvent savourer une certaine victoire. Du ton affirmatif, tranchant, pontifiant de Wellhausen et surtout de ses épigones, la critique de l'Ancien Testament s'est heureusement affranchie. Même ceux qui restent fidèles au système wellhausénien classique, « pour ne pas chavirer une fois de plus dans l'incertitude », et chassent par conséquent, comme de mauvaises pensées, les doutes de Klostermann, Eerdmans, Volz, Rudolph, Jacob et Cassuto, avouent que la construction est bel et bien lézardée, qu'à l'ausculter, à l'aide des plus délicats instruments, elle oscille sur des fondements déjà mis à nu et fortement ébranlés.

Nous pouvons de toutes façons nous réjouir de la leçon de modestie que l'histoire a ainsi infligée à des auteurs trop sûrs d'eux-mêmes et trop présomptueux. Nous pouvons nous réjouir de ce que les meilleurs exégètes indépendants se mettent de nouveau à inculquer les préceptes élémentaires de la méthode historique : « Défions-nous de nos idées, disait G. Lanson, et prenons garde que rien n'y dépasse les faits établis » et Fontenelle, non sans une pointe d'exagération : « Dans les sciences les conjectures ont toutes un droit égal de se produire et souvent n'en ont guère de se combattre ».

Cependant il ne faudrait pas que le sentiment de satisfaction dégénère en celui d'un triomphe absolu, d'autant plus exubérant qu'on profiterait de la victoire sans avoir dû se dépenser beaucoup pour la remporter. Ce sentiment me semble poindre principalement chez quelques auteurs protestants conservateurs, surtout archéologues, qui exploitent les moindres découvertes archéologiques pour en tirer de suite des confirmations de l'une ou de l'autre donnée biblique ou, pire encore, de l'une ou de l'autre thèse de l'exégèse ultraconservatrice. Or, le plus souvent ils procèdent à la légère et font montre d'un manque notable de sens critique, prenant leurs désirs pour des réalités. Nous songeons ici non pas seulement aux informations fantaisistes qui paraissent régulièrement dans la presse tapageuse anglo-américaine, et que parfois nos journaux du continent, même catholiques, reproduisent sous une forme au surplus souvent défigurée, — il n'y a que les grands journaux comme *Le Temps, Le Journal des Débats,* qui veillent à s'informer minutieusement en ces matières et qui puisent leurs informations directement près des Sociétés savantes et des Académies, — mais

même à des publications de certains archéologues, ou de leurs mécènes et protecteurs. C'est par exemple le cas de quelques publications de Woolley, destinées au grand public, ou du petit ouvrage de Sir Charles Marston : *La Bible a dit vrai* (2). Il est dangereux de vouloir replacer dans le cadre des derniers résultats de l'archéologie tel ou tel épisode biblique, par exemple l'histoire du paradis, celle du déluge, voire des événements déjà plus rapprochés de nous, comme la vocation d'Abraham.

Nous voudrions donc apprécier d'un point de vue objectif et, si nous osons dire, avec plus de sérénité, les apports de l'archéologie orientale et des nouvelles méthodes de critique littéraire. Nous serons préoccupé moins de publier un bulletin de victoire que de dresser un inventaire rigoureux et d'établir une balance de comptes exacte. Les faux bilans ne profitent guère. Nous nous demanderons en particulier quelle est la situation nouvelle faite à l'histoire critique de l'Ancien Testament après les diverses réactions dont elle a subi le contre-coup, puis quelle peut être l'attitude de l'exégèse catholique en présence de ces mêmes réactions et de ce que nous pouvons appeler la faillite partielle du wellhausénianisme.

I. *Le Bilan de l'Histoire critique de l'Ancien Testament.*

La première question que nous avons à nous poser, concerne la situation où se trouve l'histoire critique de l'Ancien Testament après les trouées que les diverses réactions, dont nous avons donné un aperçu, ont faites dans le front de combat wellhausénien.

A lire les critiques wellhauséniens eux-mêmes, leurs positions ne sont guère enfoncées. C'est l'avis qu'expriment, avec des nuances bien entendu, par exemple A. S. Peake, Ed. König, J. Battersby-Harford ; c'est aussi l'avis auquel, sous une forme plus mitigée, finit par se rallier M. Lofthouse (3). En fait, si l'on désire porter un jugement sur la situation actuelle de la critique, il nous semble qu'il faut, une nouvelle fois, distinguer dans l'œuvre wellhausénienne trois aspects fondamentaux : historique, religieux et littéraire.

(2) C. Marston, *La Bible a dit vrai.* Version française de Luce Clarence, Paris, 1935.

(3) W. F. Lofthouse, *The Evolution of Religion in the Old Testament*, dans *The Modern Churchman*, 1934, t. XXIV, p. 259-274.

Au point de vue de l'histoire d'Israël, nous avons vu que le wellhausénianisme est en déroute. Que peut-il opposer aux faits archéologiques dont l'exploration du Proche Orient a enrichi notre connaissance ? Ceux que nous avons fait connaître nous paraissent largement acquis, et ruinent à tout jamais l'image wellhausénienne du peuple israélite : peuple soi-disant primitif, isolé des autres nations, animé d'un dynamisme religieux particulier mais naturel.

Au point de vue de l'histoire religieuse d'Israël, nous pouvons affirmer qu'au moins les thèses fondamentales du wellhausénianisme sont passées de mode. Nous croyons l'avoir établi, en dévoilant dans notre précédent article la faiblesse du schéma évolutif présenté par les wellhauséniens pour expliquer la position religieuse unique du peuple israélite dans le Proche Orient. Les études comparatives, loin d'avoir affaibli l'unicité et la transcendance de la religion d'Israël, les ont mises dans un plus puissant relief. L'*Einzigartigkeit* ou l'unicité de cette religion est telle qu'elle ne s'explique aucunement par les seuls facteurs naturels, notamment sociaux et politiques, auxquels les wellhauséniens ont fait appel. Aussi pour rendre compte de la transcendance de la religion d'Israël, les plus sensés d'entre les critiques indépendants reviennent-ils à l'hypothèse d'une série d'expériences religieuses hors ligne, qui auraient débuté par celle de Moïse et qu'ils se hasardent presque à appeler « mystiques ». Mais qui ne voit que c'est là simplement reculer le problème, — car comment expliquer que ces expériences se soient produites uniquement en Israël, et cela d'une façon continue, merveilleusement progressive, — ou bien c'est se rapprocher singulièrement de l'explication traditionnelle et surnaturelle ? C'est pourquoi certains critiques vont jusqu'à dire : « Du point de vue scientifique rien ne s'oppose à ce que l'on considère désormais l'histoire religieuse d'Israël comme supérieure à celle de tous les autres peuples de l'antiquité et que l'ont réserve aux facteurs qui l'ont déterminée le nom de mystère ; ce que les croyants pourront traduire : miracle historique. »

D'autres thèses sont également compromises, nous l'avons déjà vu. Toutefois comme l'histoire wellhausénienne est essentiellement liée à l'histoire de la littérature biblique, c'est à celle-ci que nous devons en dernier lieu consacrer notre attention.

Hélas ! c'est le domaine, répétons-le, où il est le plus malaisé de porter un jugement d'ensemble. Assurément, même ici de larges poches se sont formées dans les premières lignes du front de combat littéraire des wellhauséniens, mais la question est de savoir si celui-ci a été réellement rompu.

Pour plus de clarté, envisageons l'*histoire littéraire du peuple d'Israël* sous les principaux aspects qu'elle présente. Distinguons d'abord entre l'histoire critique et l'exégèse proprement dite ; puis, en ce qui concerne l'histoire critique, appliquons-nous à porter un jugement sur ce que nous pourrions appeler les positions-clés, à savoir : la composition du Pentateuque, les rapports entre la Loi et les écrits des Prophètes, les origines littéraires de la prophétie messianique et eschatologique, les origines historiques du Psautier. Plusieurs de ces questions ont déjà été abordées dans notre article précédent, mais nous devons y revenir une dernière fois pour porter sur elles un jugement définitif.

Nous pouvons être bref dans *notre appréciation des critiques adressées à la méthode d'exégèse wellhausénienne.* Nous y souscrivons presque entièrement. Les commentaires de l'école de Wellhausen sont des œuvres froides, cérébrales, où trop souvent les préoccupations esthétiques et religieuses font défaut, alors que l'âme d'Israël, plus que celle de tout autre peuple antique, fut un instrument délicat, où, sous les touches du luthier divin, ont résonné les cordes les plus sensibles du sentiment religieux. Quand on quitte ces commentaires pour prendre en main l'une ou l'autre des grandes œuvres littéraires de l'école de Gunkel-Gressmann, on est saisi par le souffle de vie qui a passé par la critique biblique grâce à l'humanisme de ces deux auteurs. Je n'oublierai jamais l'impression profonde que moi-même j'ai ressentie quand, pour la première fois, j'ai pris connaissance du commentaire de Gunkel sur les psaumes. Quelle fraîcheur de vues, d'idées, de sentiments dans cette œuvre remarquable, surtout à la comparer à certains travaux de l'école dite des *Stubenfilologen !* Il y a entre les wellhauséniens et les critiques de style nouveau toutes les différences profondes qui distinguent, — j'accommode ici une parole de M. Abel Bonnard, — les philologues-abeilles et les philologues-fourmis. Certes, nous **restons à distance de ce que les croyants peuvent et doivent**

attendre d'un commentaire d'un livre saint, mais il s'y rencontre déjà tant de belles considérations, même religieuses, que l'on est tenté de pleurer de ne pas en rencontrer plus souvent de pareilles chez nous.

En histoire littéraire proprement dite, nous l'avons déjà insinué, nous ne sommes pas à même de porter un seul jugement d'ensemble. Le plus utile nous paraît de grouper nos remarques d'après les principales catégories que nous avons déjà distinguées dans les Livres saints de l'Ancienne Loi. Comme les pages dont nous disposons sont limitées, — d'ailleurs elles nous ont déjà été généreusement octroyées, — on nous permettra de présenter nos conclusions sous une forme un peu abrégée et dans un ordre peut-être un peu trop systématique.

Nous avons montré dans nos deux articles précédents combien *la question de l'Hexateuque* est fondamentale dans l'histoire critique de l'Ancien Testament, par la complexité des problèmes qu'elle soulève, par la portée des solutions qu'elle propose, par les nombreuses et violentes réactions qu'elle a provoquées. Nous sommes donc tenu une nouvelle fois de nous y arrêter un peu plus longtemps qu'aux autres questions. Voici, formulées en quelques thèses, si je puis ainsi dire, les positions autour desquelles une nouvelle théorie critique tend à s'élaborer.

En ce qui concerne la théorie documentaire, remarquons que celle-ci, tout en continuant à exercer une puissante attraction, a subi, du fait des observations critiques dont elle a fait l'objet, plusieurs limitations :

1. Dans la rédaction présente de l'Hexateuque, *les sections narratives et législatives* sont plus ou moins étroitement unies ; toutefois, contrairement à l'opinion wellhausénienne, rien ne prouve que dès les origines des liens littéraires aient existé entre les deux groupes d'éléments ; il apparaît par conséquent, à priori, très discutable de vouloir retrouver dans les deux groupes exactement les mêmes documents (4). Au surplus, la

(4) Déjà le chanoine Van Hoonacker a émis des doutes au sujet des prétendus rapports des sections narratives avec les lois : voir J. Coppens, *Le chanoine Van Hoonacker. Son enseignement, son œuvre et sa méthode exégétiques,* Paris, 1935, p. 71-72. Cfr aussi B. D. Eerdmans, *Das Buch Exodus,* Giessen, 1910, p. 146.

critique semble avoir tort de vouloir rechercher la présence des mêmes sources au-delà de l'Hexateuque (5).

2. Même *à ne considérer que les sections purement narratives,* la présence des quatre documents classiques : J E D P, est sujette à caution. Seules les histoires jahviste et sacerdotale émergent facilement de la rédaction présente, et possèdent une physionomie et une unité propres qui soient suffisamment attestées. En tant que document distinct, le *Second Elohiste,* nous l'avons vu, est une pièce littéraire de plus en plus discutée (6). Quant au *Deutéronomiste,* s'il est bien constitué, il se limite pour ainsi dire au Deutéronome et au Livre de Josué, de sorte que la prétendue recension deutéronomique de l'Hexateuque tout entier est mise en question par plusieurs auteurs.

3. Nonobstant les efforts des critiques pour établir *l'homogénéité* et pour préciser *les origines littéraires des divers documents,* celles-ci restent fort obscures. Aussi parmi les auteurs qui retiennent provisoirement les documents, plusieurs en font-ils honneur à des écoles plutôt qu'à des écrivains particuliers. Quelques-uns, notamment le critique hollandais Böhl, estiment même que les sigles représentent moins des documents proprement dits, — ceux-ci, plus nombreux et plus anciens, seraient à concevoir plutôt à la manière de fragments, — que diverses recensions, qui auraient groupé et coordonné les traditions orales et écrites dont les anciens Hébreux étaient les dépositaires (7). Le fait que, dans un même récit, les prétendus documents apparaissent souvent non pas par manière de deux ou plusieurs récits, plus ou moins complets et juxtaposés, mais par petites coupures fort déchiquetées et dispersées, dont l'assemblage forme un curieux imbroglio littéraire, une mosaïque, une marquetterie, s'explique si les diverses coupures représentent des gloses ou des interpolations rédactionnelles, — car c'est par petites doses qu'un rédacteur procède, — mais dans l'hypothèse documentaire, pareil procédé est une absurdité (8).

(5) M. J. Lagrange, *L'authenticité mosaïque de la Genèse et la théorie des documents,* p. 178-179.

(6) Voir P. Volz et W. Rudolph, à la note 38 de l'article précédent : *Les orientations nouvelles.*

(7) F. M. Th. Böhl, *Genesis,* 2 vol., 2e édit., Groningue, 1930 ; *Exodus,* Groningue, 1925.

(8) Il est intéressant de se souvenir ici de l'aventure de l'helléniste Tournier, « qui ayant commencé par trouver dans l'*Ajax* de Sophocle

Se représente-t-on des rédacteurs découpant les textes en quelque sorte aux ciseaux, puis ajustant les diverses coupures, par un jeu de patience, de façon à en faire de nouveau, dans la mesure du possible, un récit plus ou moins suivi ? (9)

4. Si l'on passe des sections narratives aux *collections de lois* que l'Hexateuque contient, les positions de l'école documentaire sont jugées encore plus chancelantes. Sans doute, on reste d'accord pour admettre un groupe de lois deutéronomiques et un groupe, tout aussi important, de lois provenant des milieux sacerdotaux. Mais convient-il de considérer les *toroth* sacerdotales comme une seule et vaste œuvre littéraire, qui se décomposerait ultérieurement en trois documents fondamentaux : le *Heiligkeitsgesetz,* le *Code sacerdotal* proprement dit et l'*Histoire sacerdotale* ? M. Eerdmans, par exemple, conteste formellement l'existence du *Heiligkeitsgesetz* et de l'*Histoire sacerdotale.* A son avis les collections actuellement existantes représenteraient plutôt un dépôt littéraire où se sont accumulées et entreposées, au cours des temps, les nombreuses lois cultuelles qui se sont élaborées progressivement au sein des écoles sacerdotales et lévitiques. On explique ainsi que toutes sont habillées d'un même style. On sait, en effet, comment le style d'école se transmet de génération en génération, surtout quand il s'agit d'une transmission dans des milieux fermés.

Quant aux *Codes élohiste et jahviste,* ce sont des entités dont l'existence apparaît de plus en plus problématique. Les tentatives entreprises pour les identifier, ne paraissent pas réussies. Sur quoi repose l'identification du *Bundesbuch* et de la *Loi élohiste* ? Et peut-on vraiment se contenter d'*Exod.,* XXXIV, 10-26, pour y reconnaître le *Code jahviste* dont la théorie well-

des passages peu dignes de ce grand poète, finit par rejeter la tragédie entière, et qui mourut doutant de l'authenticité des sept tragédies sophocléennes, en demandant pardon à Dieu et aux hommes d'avoir édité de fausses tragédies classiques ». On sait qu'en 1913 Mgr Duchesne rappela cette histoire à M. Loisy. — Voir A. Loisy, *George Tyrrell et Henri Bremond,* Paris, p. 204 et J. Lebreton, *Foi dogmatique et religion mystique. A propos des derniers livres de M. Loisy,* dans *Etudes,* 1937, t. CCXXX, p. 204.

(9) Les auteurs critiques ont essayé de rendre le procédé vraisemblable en invoquant diverses analogies, telles la composition du Diatessaron, et les méthodes de l'ancienne historiographie arabe (Löhr, Eissfeldt, Bevan). M. O. Eissfeldt a signalé tout récemment un nouvel exemple : *Hegel-Kritik und Pentateuchkritik,* dans les *Theol. Blätter,* 1938, t. XVII, col. 33-41.

hausénienne a besoin ? C'est pourquoi, si la plupart des critiques ne nient pas la présence de plusieurs collections de lois, si même le plus souvent ils retiennent matériellement les divisions wellhausénniennes, un nombre croissant d'auteurs se refusent à les répartir entre les quatre documents de l'école grafienne, et cherchent à leur trouver d'autres origines (10).

Passons au *second problème critique de l'Hexateuque, l'origine mosaïque de l'épopée et des lois israélites.*

De ce qui précède, ainsi que de notre précédent article, il ressort que la thèse wellhausénienne a subi, ici également, de fameux assauts. Nous croyons qu'en ses affirmations radicales et tranchantes, elle ne subsiste plus. Toutefois, nos collègues catholiques, surtout ceux qui par tempérament inclinent vers les positions conservatrices, se souvenant de la formule de Mgr Batiffol : *Rien n'est si hardi que d'être conservateur,* ne peuvent se faire illusion sur la portée des théories nouvelles. En effet, l'école historico-comparative ne songe pas à attribuer à Moïse tels quels les divers codes de lois que la méthode critique ou la méthode des formes littéraires distingue dans l'Hexateuque. Quelques auteurs toutefois attribuent à Moïse la substance de l'Hexateuque, les institutions fondamentales du mosaïsme, y compris le décalogue, le cadre littéraire général des lois, notamment les allusions au désert et à la Tente de l'alliance, la terminologie essentielle, voire un nombre assez notable de lois particulières dans les divers genres de droit que l'ancienne législation israélite comprend : droit constitutionnel ou national, civil, pénal, rituel, sacerdotal, — lois dont nous ne pourrions toutefois guère circonscrire le volume exact.

(10) On trouvera quelques exemples de la manière nouvelle de raisonner, qui recourt pour la diversité des lois par exemple à la diversité des sanctuaires, dans les ouvrages de Welch, Oesterley-Robinson, Böhl, Löhr. D'après Welch : Bb, Qadesch, Sichem, Silo ; H, sanctuaire de Jérusalem ; D, code des prophètes éphraïmites ; Po, lois des prêtres lévitiques. D'après Oesterley-Robinson : E, D, sanctuaires du Nord ; H et Code d'Ezéchiel, Jérusalem ; P, compromis entre le Nord et le Sud, avec préférence marquée pour H et Ezéchiel. D'après Böhl : *Exod.*, XX, 1-17, Sinaï ; Exod., XXXIV, 10-26, Qadesch-Barnéa ; *Exod.*, XX, 20-XXIII, 33, Gilgal-Sichem (*Jos.*, XXIV, 25-26) ; *Exod.*, XXV-XXXI, XXXV-XL, Silo. D'après Löhr : d'une part, les lois du Sanctuaire de l'arche, de l'autre, les lois du Sanctuaire de la tente de l'alliance, ces dernières se rattachant à Qadesch et comprenant le Deutéronome.

Pour une évaluation approximative des lois civiles promulguées par Moïse, le *Bundesbuch* et son édition prophétique, le *Deutéronome*, affirme-t-on, peuvent rendre des services appréciables. Quant aux plus anciennes lois sacerdotales, elles sont à reconstituer, avec moins de certitude, sur la base d'*Exod.*, XXV-XXXI, XXXV-XL, et de *Lev.*, XVII-XXVII, *Lev.*, I-XVI, où l'on distingue le *Heiligkeitsgesetz*, l'*Opfer-* et la *Reinheitstorah*.

Enfin, d'une manière générale, en ce qui concerne les lois, les critiques, même les plus conservateurs, ne perdent pas de vue les remarques judicieuses de Fustel de Coulanges : « Il n'est pas dans la nature du droit d'être absolu et immuable ; il se modifie et se transforme, comme toute œuvre humaine. Chaque société a son droit, qui se forme et se développe avec elle, qui change avec elle ; et qui enfin suit toujours le mouvement de ses institutions, de ses mœurs et de ses croyances » (11).

Si l'origine mosaïque n'est affirmée qu'avec des restrictions notables, par contre l'origine anté-exilienne, voire très ancienne, de la majeure partie des lois israélites est désormais une hypothèse à laquelle beaucoup de critiques se rallient. Les milieux historiques et culturels dans lesquelles la législation israélite s'emboîte le mieux, — en d'autres termes, plus techniques, ceux mêmes de l'histoire des formes littéraires, leur *Sitz im Leben*, — nous reportent avant l'exil : pour certaines lois, c'est l'ancien droit oriental, peut-être de façon plus précise, le droit cananéen ; pour d'autres, ce sont les origines du jahvéisme, les temps de Moïse et de Josué ; pour d'autres encore, la période du sanctuaire de Silo ou celle de la splendeur du premier temple, c'est-à-dire les règnes de David, qui en jeta les fondements, et de Salomon, qui en acheva la construction ; pour d'autres enfin, la période d'étroite collaboration du sacerdoce et du prophétisme, telle qu'elle s'établit aux premières origines du jahvéisme, — Moïse est un lévite-prophète, — et lors de l'entente cordiale entre les prêtres et les *nebiim* sous le haut patronage de Samuel. Au surplus, parmi les gloses et additions nombreuses, il n'en est guère, de l'avis même des wellhausé-niens, qui combattent les institutions ou mœurs païennes d'après

(11) Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, Paris, Hachette, s. d., chapitre VIII, p. 363-364.

l'exil ; toutes à peu près visent les abominations de la terre de Canaan d'avant l'exil. Or, si les gloses se révèlent déjà comme originaires d'avant la catastrophe de 587, il en est ainsi, à fortiori, des documents auxquels elles ont été incorporées pour en modifier la portée primitive. Au reste, — et c'est une contre-épreuve excellente, — contrairement à l'avis des wellhauséniens, les temps postexiliens se prêtent très mal à un *Sitz im Leben* pour la législation du Pentateuque. Plusieurs critiques conviennent qu'à lire les écrits de l'époque d'Esdras et de Néhémie, les préoccupations sacerdotales ne sont pas à l'avant-plan. Si quelque code paraît avoir eu de l'influence à cette époque, c'est plutôt au Deutéronome, nous dirions à une nouvelle édition du Deutéronome qu'il faudrait songer (12).

Après ce que nous venons de dire touchant les origines de l'Hexateuque, nous pouvons considérer comme résolu *le second grand problème de critique littéraire soulevé par l'école wellhausénienne : celui des rapports de la Loi avec le prophétisme.* La position de Wellhausen ne peut plus se soutenir. A parler même critiquement, le droit israélite, aussi bien religieux que civil, est antérieur dans sa substance au mouvement prophétique qui débuta, au cours du IX^e^ siècle, avec Élie et Élisée. Les prophètes n'ont pas écrit sur une page toute blanche leur prédication morale. A leur arrivée, l'âme israélite se présentait déjà à eux comme un palimpeste. Leur œuvre fut une entreprise de réforme ; leur message fut un appel pour le retour aux traditions. Sans doute, on ne « repristine » jamais entièrement le passé ; toute réforme, même quand elle prétend simplement restaurer les mœurs, entraînée qu'elle est par son propre mouvement, dépasse toujours les buts qu'elle s'était fixés. Ce fut sans doute le cas de la réforme prophétique. Cela n'empêche pas que sincèrement, et non par un artifice de propagande, les prophètes se soient réclamés des traditions mosaïques et nomadiques les plus anciennes.

Réformateurs du présent, par désir de conserver le passé,

(12) On connaît les tendances prophétiques et messianiques (voire p. ex. l'étude de Volz sur le messianisme) qui se manifestent dans le Deutéronome. Le chanoine Van Hoonacker s'était vivement rendu compte de la position particulière de ce code : voir J. Coppens, *Le chanoine Albin Van Hoonacker. Son enseignement, son œuvre et sa méthode exégétiques*, p. 26-28, 56-77, 65-67, 74.

les prophètes se sont montrés les collaborateurs du sacerdoce lévitique. Telle que les wellhauséniens l'ont décrite, l'opposition entre le sacerdoce et le prophétisme n'a jamais existé. Il y eut sans doute entre les deux institutions des heurts et des froissements, peut-être même des luttes occasionnelles, le prophétisme représentant l'aile marchante du jahvéisme. Mais l'opposition ne fut jamais radicale. Je me représente volontiers leurs rapports mutuels suivant l'image qu'en a tracée M. Welch, l'exégète écossais auquel nous avons déjà plus d'une fois renvoyé (13).

Ce n'est pas seulement du point de vue de la Loi que les wellhauséniens ont envisagé le prophétisme, mais aussi en rapport avec les *origines de l'eschatologie nationale et messianique.* On sait combien les critiques ont été portés, sous l'influence des théories wellhauséniennes, à reculer jusqu'à l'exil, même jusqu'après l'exil, les premières manifestations claires de l'espérance messianique et des visions eschatologiques. Nous croyons que, sur ces deux articles du crédo israélite, l'école de Gunkel-Gressmann leur a infligé un démenti catégorique (14). Il faut toutefois ne pas oublier que les espérances d'Israël ont revêtu au cours des temps diverses expressions matérielles. Ce serait pécher gravement contre l'histoire que de vouloir les ramener à quelques thèmes extrêmement simplistes, au surplus empruntés aux catégories de la théologie chrétienne. Ici, plus qu'ailleurs, il s'agit de nuancer. Les couleurs restent sans doute les mêmes au cours des temps, les nuances varient (15).

Il reste un dernier domaine d'études à signaler, — le quatrième de ceux que nous nous sommes proposé d'examiner : *les origines des psaumes.* Ici la critique réactionnaire, il faut en convenir, s'est rapprochée beaucoup moins de l'opinion traditionnel-

(13) A. C. Welch, *Prophet and Priest in Old Israel,* Londres, 1936. — Lire aussi J. Kaufmann, *Probleme der israelitisch-jüdischen Religionsgeschichte,* dans la *Zeitschr. Altt. Wiss.,* 1930, t. VII, p. 23-43 ; 1933, t. X, p. 35-47.

(14) On mesurera la distance parcourue en comparant aux conclusions de Gunkel-Gressmann celles d'un ouvrage de jeunesse de Paul Volz, dédié à Julius Grill : *Die vorexilische Jahweprophetie und der Messias,* Goettingue, 1897.

(15) Ed. Tobac-J. Coppens, *Les Prophètes d'Israël,* 2e édit., Malines, 1932.

le, — l'origine davidique des psaumes, — qu'elle ne l'a fait pour l'origine mosaïque du Pentateuque. Par conséquent, il continue à subsister un fossé difficilement franchissable entre les vues de la tradition et celles de la critique même réformiste. Mais un fossé tout aussi large s'est creusé du côté des conclusions wellhauséniennes, puisque désormais on veut bien reconnaître un large psautier préexilien, royal et liturgique. Certains auteurs vont jusqu'à dire que les idées, les croyances, les pratiques qui se font jour dans les psaumes manifestent un stage de la pensée israélite pour lequel, du moins quant aux sources de son inspiration, la période royale de David n'est peut-être pas assez reculée (16).

Est-il encore besoin de revenir, au terme de nos conclusions, sur *l'histoire religieuse d'Israël* d'après les wellhauséniens ? Personne ne songe à nier que les idées et les événements sur lesquels Wellhausen a attiré l'attention : le réformisme des prophètes, l'œuvre de Josias, la crise exilienne, la restauration du judaïsme sous Esdras et Néhémie, ne représentent certaines puissances ou étapes de l'évolution religieuse du peuple élu, mais il n'est plus permis d'y voir les grandes coupures, ni, à fortiori, les plaques tournantes de cette histoire.

On nous demandera sans doute : et le canon critique mitigé, que vous venez de nous faire connaître, n'a-t-il pas, lui aussi, déjà son avenir derrière lui ? et, par ailleurs, est-il mieux conciliable avec les données de la foi chrétienne que le canon critique wellhausénien ?

Comme nous n'avons pas le charisme de la prophétie, il nous est difficile de répondre à ces questions, surtout à la première. Risquons-nous toutefois à dire ceci. *D'abord, quant à l'avenir du canon critique mitigé,* je crois que ce canon présente plus de garanties de viabilité que l'ancien système wellhausénien dans la mesure où il est le résultat de plusieurs contre-épreuves ; mais, sans doute, comme toute hypothèse scientifique, il est susceptible

(16) J. Pedersen, *Israel. Its Life and Culture,* Oxford, 1926 ; *Israel* I, Copenhague, 1920 ; 2e édit., 1934 ; II, Copenhague, 1934. — Voir le résumé de l'ouvrage et les critiques que lui adresse G. Hölscher, *Johannes Pedersen, « Israel »,* dans *Theol. Stud. Krit.,* 1937-1938, t. CVIII, p. 234-262.

de correction : *Souvent critique historique varie, bien fol est qui s'y fie.* Quant à son orthodoxie, si l'on consent à interpréter largement les données de la Bible sur l'authenticité des écrits inspirés, — je crois qu'en général cela est possible sans dommage pour la doctrine de l'inspiration, ainsi que l'Église nous en a donné un exemple frappant en ce qui concerne les soi-disant livres de Salomon, — je ne crois pas que le canon littéraire critique mitigé, libéré au surplus des fausses présuppositions religieuses ou historiques, heurte les données certaines de la foi. Mais, il y a aussi à considérer les directives ecclésiastiques. De ce point de vue, des réserves graves sont à formuler, comme nous le verrons plus loin en traitant de l'enseignement et des recherches bibliques dans les universités catholiques.

Mais, quoi qu'il en soit de cette dernière question, en présence des graves insuffisances du système wellhausénien, il importe que les auteurs qui entreprennent encore d'écrire l'histoire d'Israël, se libèrent désormais des cadres critiques reçus jusqu'à présent et cherchent pour leurs œuvres un plan et des points de vue largement nouveaux. Pourquoi ne chercheraient-ils pas, pour la mise en œuvre des matériaux et le choix des points de vue, quelques modèles parmi les auteurs qui ont renouvelé parmi nous l'historiographie profane, des temps anciens et modernes ? Jadis Ewald ne dédaigna pas de se mettre à l'école de Niebuhr ; aujourd'hui aussi le contact des sciences sacrées avec les disciplines plus profanes peut parfois produire d'excellents fruits.

II. *L'Histoire critique de l'Ancien Testament et l'enseignement biblique dans les Séminaires.*

Il va de soi qu'en présence de l'énorme travail critique dont nous n'avons tracé qu'une faible image, l'exégèse catholique ne peut pas rester indifférente ni se croiser oisivement les bras dans un sentiment de supériorité. Il ne lui suffirait pas non plus de traiter les théories critiques à la légère d'hypothèses fantaisistes ou de peste rationaliste pour en avoir triomphé. Les gros mots n'ont pas de cours légal sur le marché de la science. Au reste, peut-on estimer que l'immense travail accompli par des générations de savants, dont plusieurs, — quoi qu'on puisse penser au premier abord, — n'étaient animés d'aucune hostilité

à l'égard des traditions judéo-chrétiennes, n'aurait abouti qu'à des châteaux de cartes que le moindre souffle de prétendu bon sens suffirait à renverser ? Car, ne l'oublions pas, certaines thèses, — par exemple celle du deutéro-Isaïe, — continuent à recueillir parmi les critiques une adhésion unanime. Ce serait bien étrange, ce serait à désespérer, sinon de la raison humaine, au moins de la méthode historique, alors que, en d'autres domaines, nos propres historiens prisent celle-ci comme un instrument merveilleux de la recherche scientifique. Les règles qui valent pour l'étude d'un document littéraire de l'âge patristique, médiéval ou moderne, perdraient-elles par hasard leur valeur quand il s'agit d'un écrit inspiré ? Qui oserait, en théorie, soutenir pareille affirmation ? Qui, en pratique, peut se conduire, comme s'il en était ainsi ?

L'exégèse catholique doit donc, me semble-t-il, prendre position vis-à-vis de l'histoire critique : *vivere non est necesse, navigare necesse est !* Toutefois, et c'est une affirmation liminale sur laquelle je me permets d'insister, il ne faut pas qu'elle le fasse à tous les degrés de l'enseignement dans la même mesure et avec la même netteté. Dans l'enseignement biblique des séminaires notamment, les questions critiques ne doivent occuper, nous semble-t-il, qu'une place secondaire. Expliquons-nous !

D'abord, ne perdons jamais de vue que l'histoire critique, quelle que soit en elle-même son importance, n'est qu'une science auxiliaire de l'exégèse. Elle en est le vestibule d'où rayonnent les corridors vers les diverses branches du savoir biblique. Appelée à guider nos pas dans les travaux d'approche de l'exégèse, elle doit se retirer aussitôt sa besogne accomplie. Les esprits une fois orientés, qu'on lui donne congé, qu'on aborde franchement l'explication du texte, qu'on fasse lire aux étudiants l'Ecriture sainte elle-même. N'est-ce pas un défaut de certains manuels de s'arrêter durant des pages nombreuses et fastidieuses à l'énumération d'auteurs, au déballage érudit d'opinions, d'arguments pour et contre l'authenticité et l'historicité des livres, et d'oublier dans l'entretemps l'essentiel : l'étude des écrits inspirés en eux-mêmes ? On se retire de la lecture de pareils ouvrages, l'esprit creux, sans amour de la sainte Ecriture, **sans connaissance positive de la doctrine inspirée. On n'a pas dé-**

passé le paillasson d'orientation ; on s'est arrêté au vestiaire ([16bis]).

Ensuite, l'histoire critique présuppose en règle générale des connaissances linguistiques que la moyenne des séminaristes ne possède pas et n'est pas appelée à posséder. En ce qui concerne l'Ancien Testament, l'ignorance de l'hébreu offre une difficulté particulière. Ce ne sont pas quelques bribes du vocabulaire hébreu ni, à fortiori, l'explication de quelques hébraïsmes qui aideront les séminaristes à comprendre par exemple les arguments internes pour ou contre l'authenticité d'un livre inspiré.

Même indépendamment des notions de linguistique qu'elle présuppose à l'ordinaire, la critique littéraire est à la fois une science et un art des plus difficiles à manier. C'est une opinion répandue que l'histoire est à la portée de tout le monde, que la philosophie est la chasse réservée à quelques élus. Hélas ! il n'en est rien. Peut-être tout le monde est-il capable de dresser plus ou moins convenablement une bibliographie, de noircir des fiches, voire de publier un gros bouquin d'érudition ; rares ceux qui parviennent à digérer la matière historique et à hausser leur exposé jusqu'à un plan où il se transforme en une vision, non plus en superficie mais en profondeur, des hommes et des événements qu'ils décrivent. S'il est difficile de saisir un argument de philosophie ou de théologie spéculative, il l'est tout autant de comprendre un subtil argument de critique. Dès lors, l'histoire critique doit être réservée aux meilleurs éléments, à ceux qui disposent du temps nécessaire à une formation approfondie. Sans doute, M. Goebbels, le ministre du Reich, exagère-

(16bis) Si le professeur doit éviter dans ses cours les questions spéciales et techniques, il ne peut pas s'en dispenser dans ses études personnelles. Tout maître sait par expérience que seule une connaissance approfondie, exhaustive, si c'est possible, des questions qu'il doit enseigner, lui permet d'en faire un exposé simple, clair, substantiel. Ce sont les demi-savants qui brouillent leur enseignement. Heureux les professeurs de séminaire qui n'ont jamais fini d'étudier, et qui ne cèdent pas aux tentations de se disperser, si fréquentes de nos jours. Si la tête ne réfléchit plus, que feront les autres membres ?

Nous avons déjà dit ailleurs qu'il y aurait avantage à confier dans les grands séminaires à un maître spécial l'enseignement de l'Ancien Testament. Quand un seul et même professeur est chargé d'expliquer toute l'Ecriture sainte, son attention se porte, et c'est naturel, sur les écrits néo-testamentaires : voir J. Coppens, *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament*, p. 73-74.

t-il en affirmant qu'à peine dix pour cent des hommes sont capables de comprendre un raisonnement et que, par conséquent, la propagande et l'enseignement, cette forme plus parfaite et plus raffinée de propagande, doit se faire par voie d'énoncés positifs, catégoriques, qui suggestionnent l'auditoire et ne souffrent pas la contradiction (17). Il n'en est pas moins vrai que ce serait faire fausse route que de vouloir construire sur une base principalement critique l'éducation de la grande masse, même des séminaires.

Qu'on ne perde d'ailleurs pas de vue quel est l'objet précis de l'enseignement que l'on doit donner aux clercs : non pas précisément de poursuivre la spécialisation : *to know more and more about less and less,* mais de fournir aux aspirants du sacerdoce, dans les divers domaines du savoir ecclésiastique, une synthèse solide de la science sacrée, puis les moyens de pouvoir communiquer celle-ci, avec conviction et chaleur, aux fidèles qu'ils seront appelés un jour à évangéliser et à instruire. Or, les prêtres n'auront pas précisément à discuter devant les fidèles sur les documents J E P D, mais ils auront à leur présenter, dûment préparés, les aliments de choix que contiennent les divines Ecritures, ces livres saints que Dieu dans sa bonté a légués à l'Eglise, suivant une parole de l'*Imitation,* comme la nourriture spirituelle de ses enfants (18).

(17) On s'explique ainsi la part énorme faite dans la formation naziste à l'art oratoire. Pour M. Hitler, l'éloquence est à la base de toute action directe sur les masses. Il a même noté, dans *Mein Kampf,* que celles-ci étaient plus accessibles à la parole le soir que le matin. Un des premiers hommes de confiance du Führer dans le parti des Allemands des Sudètes, M. Krebs, est l'auteur d'un livre sur l'art de parler : *Redner, lerne reden ! Fas est ab aliis doceri !* Cependant, dans l'enseignement proprement dit, l'art oratoire risque souvent de faire tort à la pénétration de la pensée : *Der Professor hört auf wo der Redner beginnt !*

(18) On sait comment dans l'Eglise protestante le besoin d'une interprétation plus théologique et « pneumatique » des saintes Ecritures s'est fait jour. Toutefois certains auteurs trop réactionnaires versent dans un fidéisme dangereux : cfr F. Feldge, *Die Frage des alttest. Christuszeugnisses,* dans les *Theol. Blätter,* 1936, t. XV, col. 25-30 ; G. von Rad, *Sensus Scripturae Sacrae duplex ? ibid.,* col. 30-34 ; H. Strathman, *Zum Ringen um das christliche Verständnis des Alten Testaments, ibid.,* col. 257-260 ; H. Hellbardt, *Die Auslegung des Alten Testaments als theologische Disziplin, ibid.,* 1937, t. XVI, col. 129-143 ; W. Eichrodt, *Zur Frage der theologischen Exegese des Alten Testaments, ibid.,* 1938, t. XVII, col. 73-87.

Chez les catholiques des tendances similaires se font jour, mais sous

Au reste, il y a dans l'enseignement de la sainte Ecriture d'autres branches sur lesquelles il importe au professeur et aux élèves des séminaires de porter toute leur attention. Qu'on nous permette d'en signaler quelques-unes.

Une première branche des disciplines scripturaires qu'il faudrait cultiver, c'est la théologie biblique. Nous n'inventons rien en la matière. Qu'on se donne la peine de relire les excellentes instructions de la lettre apostolique *Quoniam in re biblica,* du 25 mars 1906 (19). La théologie biblique y figure, on le verra, à une place d'honneur. Surtout la doctrine monothéiste et messianique de l'Ancien Testament doit être remise en honneur. Jadis l'enseignement catholique disposait de bons ouvrages en la matière. La critique ayant tout bouleversé, un grand nombre d'exégètes se sont découragés ; jugeant l'entreprise d'élaborer une théologie de l'Ancien Testament désormais trop difficile, ils se résignent à n'en plus parler. Quelle grave négligence ! Nous paraissons d'autant moins excusables qu'en ce domaine nous pourrions nous livrer à la recherche même scientifique à cœur joie. Rien, ici, n'entrave nos investigations, car l'exposé des idées religieuses et de leurs nuances peut être entrepris en dehors des cadres de l'histoire littéraire et politique, sur un plan qui transcende le temps et l'espace et qui évite, par conséquent, l'histoire critique et ses guet-apens. Pareil tableau doctrinal serait une admirable toile de fond pour une explication comparative de l'Ancien Testament avec l'enseignement religieux néo-testamentaire (20). On ne peut donc que féliciter chaudement les Révérends Pères Vosté et Ceuppens d'avoir inauguré par leurs publications un renouveau de la théologie biblique (21).

une forme plus sobre, dans des limites raisonnables. Elles viennent d'aboutir à la publication d'une grande anthologie biblique que nous venons de parcourir. Notre première impression est favorable : *Herders Laienbibel zur Einführung ins Bibellesen mit Geleitwort des Herrn Kardinal-Erzbischofs Karl Joseph Schulte von Köln.* Ausgabe A. Fribourg-en-Br., Herder, 1938.

(19) *Enchiridion Biblicum,* Rome, 1927, p. 60.

(20) Voir un essai de pareille explication comparative par C. Montefiore, un des plus brillants représentants du judaïsme libéral : *The Old Testament and After,* Londres, 1923.

(21) J. M. Vosté, *Studia Paulina,* Rome, 1928 ; *Studia ioannea, 2e édit.,* Rome, 1930 ; *Studia Theologiae Biblicae N.T.,* 3 vol., Rome, 1933, 1934, 1937. — F. Ceuppens, *De prophetiis messianicis in Antiquo*

En second lieu, on veillera à donner aux séminaristes un exposé solide de l'histoire générale d'Israël, histoire dont ils ne peuvent se passer ni dans l'enseignement de l'Histoire Sainte, ni dans celui de l'apologétique chrétienne, et on fera bien d'y incorporer brièvement, en traitant des sources, les quelques substantielles notices littéraires dont l'auditoire aura besoin (22). Par contre, on ne s'arrêtera pas aux nombreuses difficultés de l'histoire critique ; en présence des divergences de vues qui se manifestent sur quelques points particuliers, notamment la rédaction présente du Pentateuque, les origines littéraires du psautier, la paternité littéraire du *Livre de la Consolation d'Israël* (*Is.*, XL-LXVI), j'estime qu'il est sage d'en faire abstraction, suivant les conseils d'un certain nombre de bons exégètes, dont l'orthodoxie est au-dessus de tout soupçon, — nous avons jadis signalé parmi eux les éditeurs de la *Bible des Jeunes*, — et à l'avis desquels nous nous sommes rangé (23). On traitera donc du psautier et du *Livre de la Consolation d'Israël* à l'époque où ces écrits ont exercé le plus d'influence. Quant au Pentateuque, on en parlera, pour ses origines et sa substance, à

Testamento, Rome, 1935. — Voir aussi J. Coppens, *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament*, Paris, 1936, p. 80-81, et les nombreux articles publiés par les soins de M. le chanoine Pirot, dans le *Supplément* au *Dictionnaire de la Bible*.

(22) Voir l'essai de E. Magnin, *L'Ancien Testament. Préparation évangélique*, dans *Apologétique*, p. 243-315. Paris, 1937, et les directives de mon petit ouvrage : *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament*, p. 53-66.

(23) *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament*, p. 34-35, 71-72. — Evidemment il ne faudrait pas laisser l'impression aux jeunes gens qu'on leur cache ou qu'on leur dérobe en partie la vérité, le vrai visage de l'histoire israélite. Cela n'est pas. Le professeur est parfaitement sincère quand il dira à peu près à ses auditeurs : « Nous ne pouvons pas vous laisser ignorer qu'à propos de nos documents se posent de graves problèmes de critique. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de ces discussions, d'autant moins que la science critique elle-même reconnaît ne pas encore avoir pu résoudre toutes les difficultés. Il suffit, pour l'instant, que vous sachiez que ces discussions, quelle qu'en soit l'issue, ne peuvent mettre en doute aucune donnée de la foi, et que l'Eglise, déclarant les preuves non avenues, tient largement aux positions traditionnelles. En pratique, comme ces écrits ont exercé leur influence sur de longues périodes, il nous est loisible, pour reconstituer, à l'aide d'eux, l'histoire d'Israël, de les utiliser à diverses époques. Ce qui nous offre, entre autres avantages, celui de pouvoir éviter les imbroglios critiques et de construire sur **un terrain où le danger d'éboulements éventuels est le plus possible** circonscrit. »

l'époque de Moïse, puis, aussi à l'époque de Néhémie et d'Esdras pour le regain d'influence qu'il obtint alors et qui a abouti au pharisaïsme et au rabbinisme. On pourra se rendre compte plus en détail de ce plan et de son exécution dans l'opuscule déjà cité : *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament,* auquel mes collègues ont réservé un accueil des plus bienveillants. Peut-être pourrait-on encore ajouter au plan y exposé un chapitre sur *La littérature royale d'Israël aux temps des rois David et Salomon.* Ce serait l'occasion d'amorcer à leur contexte historique et traditionnel la littérature des psalmistes et des sages israélites.

Enfin, nous tenons à signaler un troisième aspect de l'exégèse, auquel nous attachons du prix, à savoir l'aspect esthétique ou littéraire. Il y eut un temps où il était de bon ton d'approcher d'un point de vue littéraire les saints Livres. On cherchait à inculquer le goût de leur lecture en vantant, en détaillant même, toutes leurs beautés. Le succès des théories critiques a largement contribué à faire oublier l'aspect esthétique, pourtant si prenant, des Livres saints. D'aucuns même n'ont pas manqué de s'en moquer comme de la *Schöngeisterei.* Et cependant l'intelligence littéraire et esthétique des Livres saints a son intérêt non seulement pour la pénétration philologique de ces vieux documents, mais aussi pour la formation religieuse et catéchétique des clercs. Il y a dans les saintes Ecritures une puissance d'expression remarquable, dont la meilleure prédication a, de tout temps, fait son profit et qui garde son efficacité, même pour les temps présents. Revenons donc à une interprétation un peu plus esthétique des saints Livres et exigeons du futur professeur d'exégèse qu'il ait l'âme un tant soit peu poétique (24). Cette nécessité d'une exégèse esthétique des vieux textes, M. Abel Bonnard l'a exposée avec un grand talent devant l'auditoire humaniste qui s'était réuni, le 20 avril, à Strasbourg pour le Troisième Congrès « Guillaume Budé », dans une conférence intitulée : *L'art d'approcher les chefs-d'œuvre littéraires.* « Autrefois, disait l'éminent académicien, nos maîtres n'étaient pas des puits de science, mais ils savaient l'essentiel. Ils s'entendaient à éveiller le goût et l'admiration

(24) Voir par exemple A. Wünsche, *Die Schönheit der Bibel.* I. *Die Schönheit des Alten Testaments,* Leipzig, 1903.

des chefs-d'œuvre, parfois jusque chez le dernier de la classe, qui n'était pas nécessairement le plus stupide. Ils étaient des lettrés, si l'érudition n'était pas leur fait. Or, l'érudit est une fourmi, et le lettré une abeille. Un détail d'érudition, assurément, n'est pas toujours inutile », mais les savants qui font de l'érudition pour le plaisir d'en faire « ressemblent à des astronomes qui accumuleraient délibérément la poussière devant l'astre sur lequel ils braquent leur lunette ». C'est la vérité même, elle est admirablement dite, et il convient qu'on en tienne compte dans l'enseignement, même dans celui des séminaires.

En bref, nous pensons pouvoir inviter les professeurs des séminaires à donner dans leur enseignement le pas à la synthèse sur l'analyse, à la compréhension historique sur l'érudition. Les prêtres ont grandement besoin de quelques excellentes vues d'ensemble. Si nous ne sommes plus capables de présenter aux jeunes gens que nous devons former une synthèse vitale de l'histoire du monde et notamment des origines judéo-chrétiennes, ils en chercheront une ailleurs, et quelque mythe du XX^{e} ou d'un autre siècle viendra meubler leur intelligence. Le besoin de synthèse, — *the quest for unity,* — est inné à l'esprit humain, depuis l'intelligence des primitifs jusqu'à celle d'aujourd'hui. L'histoire critique n'y peut rien changer (25).

III. *L'Histoire critique de l'Ancien Testament, l'enseignement universitaire et la recherche scientifique.*

Si l'enseignement élémentaire, moyen, voire l'enseignement supérieur des séminaires peut dans une large et salutaire mesure éviter les questions critiques, il en est tout autrement de l'enseignement et de la recherche universitaires. Il appartient en effet à la science historique de ne pas s'aventurer à reconstruire la physionomie du passé aussi longtemps qu'elle n'a pas dressé un inventaire rigoureusement objectif et critique des sources dont elle dispose.

En face de cette nécessité, l'Église n'a pas le choix de beaucoup d'attitudes. Il ne s'en présente que deux : celle de s'abstenir

(25) Sur l'enseignement des sciences sacrées dans les séminaires voir désormais : *Sacra Congregatio de Seminariis et Studiorum Universitatibus. Enchiridion Clericorum. Documenta Ecclesiae alumnis instituendis,* Rome, 1938.

de toute histoire en se cantonnant dans l'indifférence, ou celle de pratiquer cette science suivant toutes les exigences que comporte sa méthode.

Je ne crois pas que les autorités qui ont la responsabilité de la bonne marche des affaires ecclésiastiques aient jamais sérieusement envisagé la première alternative. Sans doute, l'Église ne doit pas trop compter sur la science comme instrument d'apostolat. On ne se convertit pas pour avoir été battu à coups de syllogismes ou d'arguties philologiques. Si la science rend service à la foi, c'est plutôt comme arme de protection, dans la mesure où elle met les croyants à l'abri des incursions ennemies, où elle triomphe de leurs hésitations, et prévient leurs doutes, dans la mesure aussi où elle fournit aux fidèles les éléments dont ceux-ci ont besoin pour intégrer leurs croyances dans les grands systèmes des sciences humaines, auxquels aucun homme, un tant soit peu cultivé, ne peut rester étranger. C'est pourquoi, à la rigueur, en certaines circonstances exceptionnelles, l'Église pourrait renoncer à pratiquer elle-même la science et se présenter au monde dans un état de dépouillement complet, n'ayant plus rien d'autre à lui montrer que la magnificence de sa foi, l'héroïsme de ses vertus, le prodige de ses miracles. L'hypothèse que nous envisageons, n'appartient pas uniquement au domaine des contes féériques. L'état d'exception, dont nous parlons ici, s'est déjà réalisé plus d'une fois, quand l'Église molestée, persécutée, limitée dans son activité, appauvrie, se retirait dans les catacombes et n'avait plus d'autres armes à fourbir que les conseils évangéliques de son Maître.

En temps ordinaires, l'Église, mère généreuse et fervente protectrice de l'humanisme au sens le plus large, désireuse, par surcroît, de prouver à la face du monde qu'aucun conflit n'existe entre l'ordre de la grâce et celui de la nature, tient à promouvoir toutes les disciplines qui enrichissent le patrimoine spirituel de l'humanité, y compris celle des sciences historiques.

L'Église veille donc à promouvoir même chez elle l'histoire critique des Livres inspirés, et ceux auxquels elle fait appel pour remplir cette mission doivent avoir à cœur de répondre à cette invitation, en se consacrant à cette tâche difficile de toutes leurs forces. Car, et nous tenons à le dire, mieux vaudrait l'abstention complète, l'attitude de renoncement évangélique aux biens de ce monde, y compris ceux de la science, que le culte

imparfait des disciplines scientifiques sur lesquelles, ne l'oublions jamais, les non-croyants possèdent, qu'on le veuille ou non, un droit de regard, sinon de contrôle. Ceux-ci, et peut-être aussi un certain nombre de fidèles hésitants dans la foi, chercheraient et trouveraient dans nos sophismes, dans nos hypothèses et conclusions scientifiques mal bâties, les prétextes dont ils sont à l'affût, pour refuser ou retirer leur adhésion aux dogmes chrétiens.

Je suis un tant soit peu confus de rappeler ici ces vérités de La Palice, auxquelles tous les savants catholiques souscrivent pleinement. Toutefois ce rappel n'est peut-être pas inutile, vu qu'un certain nombre d'auteurs indépendants ou protestants continuent à croire et à affirmer que la pratique de l'histoire objective est rendue impossible dans l'Eglise et que l'exégèse chrétienne se trouve engagée dans des voies sans issue (26). Ils en appellent surtout, personne ne l'ignore, à deux chefs d'argumentation : d'abord au fait que l'Eglise enchaînerait l'exégèse scientifique d'avance, à priori, aux opinions de la tradition patristique, ensuite à l'existence des directives ecclésiastiques, « para-scientifiques », promulguées depuis le début de la crise moderniste par la Commission biblique. L'objection, on le voit, est grave. Elle mérite que nous l'examinions de plus près.

Les difficultés qui découlent de l'autorité de l'Eglise sur l'Ecriture sainte ou de celle des Pères reposent, à l'ordinaire, sur des malentendus. Les penseurs protestants ou indépendants que nous visons ne connaissent pas ou comprennent mal la doctrine catholique en la matière. L'autorité des Pères est rigoureusement circonscrite par les principes de la théologie fondamentale : elle ne s'impose que dans les cas, moins nom-

(26) Aux auteurs protestants et indépendants qui reprochent en termes parfois violents ou amers à l'Eglise catholique son étroit conservatisme en matière d'Ecriture sainte, nous pouvons répondre de suite : 1° il ne manque pas de conservateurs étroits dans le camp protestant ; le pasteur W. Möller en est peut-être le représentant le plus connu : *Die Einheit und Echtheit der fünf Bücher Moses*, Bad Salzuflen, 1931 ; *Einleitung in das Alte Testament*, Zwickau, 1934 ; 2° il y eut dans les diverses Eglises protestantes des réactions beaucoup plus violentes et plus puériles contre l'histoire critique de la Bible que dans l'Eglise catholique. Si quelques-uns de nos exégètes se sont laissé entraîner trop loin dans leur opposition au progrès de la recherche scientifique, la cause en remonte souvent à ce qu'ils ont subi l'influence des réactions protestantes.

breux que nos contradicteurs ne le pensent, où d'une part il s'agit du dépôt de la foi, et de l'autre où les Pères parlent comme des témoins qui proposent unanimement leur interprétation, au nom même de l'Eglise, et formellement sur le plan de la foi ; si par exception l'autorité d'un ou de quelques Pères suffit, il faut que l'on puisse rigoureusement prouver qu'ils sont mandatés directement par l'Eglise ou qu'ils la représentent manifestement. Quant au magistère, quand il réclame pour lui le droit et l'autorité de juger, en dernière instance, du sens des saintes Ecritures, c'est encore une fois, suivant les termes du Concile du Vatican, sur le plan de la foi, et dans les domaines qui touchent à la morale et aux dogmes chrétiens (27).

Nous devons même aller plus loin. A qui se souvient de ce que les théologiens enseignent au sujet des différences qui existent entre les méthodes de la foi et de la théologie d'une part, celles des sciences purement humaines, telle l'exégèse dans son aspect historico-philologique, de l'autre, il appert que l'interprétation scripturaire se faisant par voie d'autorité au nom de l'Eglise, ne s'oppose aucunement au progrès de la science biblique. Le cas de l'exégèse historico-philologique est assez analogue à celui de la philosophie chrétienne. On se rappelle le courage avec lequel Léon XIII et, particulièrement chez nous, le cardinal Mercier ont revendiqué l'autonomie de la méthode philosophique pure. Ils sont parvenus ainsi à acquérir pour la philosophie chrétienne pignon sur rue et à gagner jusqu'à l'audience des incroyants. Est-ce à dire que le philosophe ou l'exégète chrétien font abstraction des données de la foi, en l'occurrence, de l'exégèse des Pères et de la doctrine du Magistère ? Nullement. Pareilles à un phare lumineux, — pour reprendre une comparaison classique en la matière, — elles leur signalent les écueils à éviter et laissent entrevoir le havre du salut ; mais elles laissent subsister intacte en elle-même la méthode propre, — philosophique, historique et philologique, — des sciences qui leur sont subordonnées, et elles ne prétendent à aucun titre s'im-

(27) Lire sur l'autorité de l'Eglise M. J. Scheeben, *Handbuch der katholischen Dogmatik*, t. I, Fribourg-en-Br., 1873, p. 126-137. — Cfr *Conc. Vat., De fide catholica*, c. 2 : « Nos, idem decretum renovantes, hanc illius mentem esse declaramus ut in rebus fidei et morum, ad aedificationem doctrinae christianae pertinentium, is pro vero sensu Sacrae Scripturae habendus sit, quem tenuit ac tenet Sancta Mater Ecclesia. »

miscer dans leurs opérations. Loin d'être troublé dans ses recherches par les lumières de la foi, l'exégète travaillera à l'aise d'autant plus qu'elle lui donne l'assurance absolue qu'il ne peut y avoir aucun conflit entre les deux ordres de vérité, la vérité révélée et la rationnelle. S'il lui arrivait, dans un cas particulier, de ne pas aboutir à l'exégèse imposée par la foi, il n'en serait pas bouleversé. Ou bien il n'hésiterait pas à penser qu'il s'est trompé, et que son travail est à refaire, ou bien il reconnaîtrait que les seuls moyens d'investigation historico-philologique ne lui permettent plus d'atteindre jusqu'au sens premier ou profond des vieux textes. Même cette dernière constatation ne serait pas de nature à le scandaliser. Comment, en effet, prétendre déceler, même à l'aide de nos meilleurs instruments de travail, le sens de textes dont l'origine se perd le plus souvent dans la nuit des temps ?

Les objections qui proviennent des directives ecclésiastiques sont infiniment plus délicates à résoudre, pour la bonne raison que plusieurs de ces directives se placent, — ce fut en partie une nouveauté lors de leur apparition, — sur le domaine propre de la science, en faisant accompagner leur contenu non pas de renvois aux conciles ou aux Pères, mais d'arguments de raison, empruntés aux ouvrages parus sur les problèmes dont ils envisagent la solution (28).

La réponse que nous proposons, s'efforce de ne voiler aucune difficulté, de considérer la question sous tous ses aspects, d'esquisser une solution objective et cependant fidèle aux désirs de l'Eglise.

D'abord qu'on nous permette de rappeler, pour que notre exposé soit complet, la situation propre et exceptionnelle où se trouve l'apologétique. Il appartient en effet aux apologistes de vouloir rencontrer les non-croyants sur leur propre terrain et, par conséquent, de s'essayer à établir la crédibilité de la religion catholique, ainsi que celle de sa préparation providentielle, l'économie religieuse de l'Ancien Testament, à partir de données au sujet desquelles l'entente règne entre les divers partis. Or, il va de soi que l'apologiste ne peut guère espérer

(28) Sur la Commission biblique lire L. P i r o t, *Commission biblique,* dans le *Dictionnaire de la Bible. Supplément,* 1930, t. II, p. 103-111. — Les textes des réponses romaines sont groupées dans l'*Enchiridion Biblicum. Documenta ecclesiastica Sacram Scripturam spectantia auctoritate pontificiae commissionis de re biblica.* Rome, 1927.

trouver ces données qu'à partir d'un certain canon critique sur lequel il s'entendra avec ses contradicteurs. En outre, il y aura souvent avantage pour lui, sinon stricte nécessité, s'il ne veut pas se contenter de battre l'air, — ce à quoi saint Paul s'est toujours refusé : *non aerem verberans*, — d'argumenter *ad hominem*, et, par conséquent, de prendre comme point de départ les positions mêmes de ses contradicteurs.

Pour toutes ces raisons, et pour d'autres encore, l'apologétique pourra donc, devra même en certaines circonstances, adopter à titre provisoire, et par manière d'argumentation *ad hominem*, le canon critique mitigé auquel la majorité des critiques se rallie, et essayer de prouver, à partir de ces présupposés, qui constituent un terrain d'entente avec nos contradicteurs, et un excellent tremplin, le caractère prodigieux et surnaturel de la révélation de l'Ancien Testament. Nous pensons, en partie pour l'avoir essayé, que cette démonstration est possible à partir de pareils antécédents et que dès lors, en ce domaine, une œuvre immense peut être accomplie, sans limitation aucune, par les auteurs catholiques.

A notre avis, rien non plus ne s'oppose à ce que, dans certaines circonstances particulières, l'exégète se serve des positions critiques à titre de ce que les savants anglo-saxons appellent des « working hypotheses », des hypothèses de travail. Dans pareil cas, il ne s'agit pas d'embrasser l'opinion, mais de contrôler à l'aide d'elle l'une ou l'autre théorie connexe, ou de voir, par un examen rigoureux des faits, dans quelle mesure elle-même est susceptible de vérification. A pareils travaux de recherches préliminaires l'Eglise ne peut qu'applaudir, car ils tendent sans aucun doute à augmenter la connaissance objective des faits bibliques. Or, un fait, même biblique, est toujours plus respectable qu'un lord maire, en l'occurrence, que les plus belles théories, traditionnelles ou critiques. Rassemblons des faits, notait Buffon, pour nous donner des idées.

Le vrai domaine des directives ecclésiastiques, celui où elles trouvent leur totale application, est incontestablement celui de l'exégèse proprement dite. Le travailleur leur doit sa soumission, dictée par la discipline, et même, dans les limites que la théologie fondamentale définit, une adhésion interne. Toutefois avant que de les utiliser dans son œuvre, il importe qu'il cherche à les comprendre à la perfection, préoccupé sans doute de ne pas

en éluder le contenu, mais aussi de ne pas corser leurs affirmations, ni de les plier à un canon d'interprétation rigide et standardisée. Avant donc de pouvoir répondre aux difficultés de nos contradicteurs, nous sommes tenu de lire avec attention les réponses de la Commission biblique sur le Pentateuque, le Livre d'Isaïe, le Psautier, à en analyser tous les termes, à en saisir les nuances, et ils conviendront, je n'en doute pas, que ces réponses sont plus larges qu'ils ne le pensent généralement [29].

En ce qui concerne le Pentateuque, la Commission se garde de faire sienne une hypothèse quelconque ; si elle allègue la fameuse théorie des secrétaires, — dont certains exégètes se sont beaucoup gaussés, — c'est non pas pour la recommander mais simplement pour donner un exemple concret du genre des hypothèses auxquelles les exégètes catholiques peuvent avoir recours. La première réponse énonce, il est vrai, l'authenticité mosaïque du Pentateuque, mais cette affirmation est rédigée avec précaution : elle ne définit pas d'une manière formelle et positive cette origine, mais se contente de nier le droit (*jus*) des critiques à affirmer (*affirmandi*), à poser vigoureusement en thèse l'origine postmosaïque de ces mêmes livres. L'opinion de la Commission sur l'authenticité mosaïque s'exprime également, mais uniquement par voie de parenthèse, dans l'énoncé du doute IV, et, cette fois, la formule : *salva substantialiter Mosaica authentia et integritate Pentateuchi,* est particulièrement heureuse et susceptible d'une interprétation large. Je ne dis pas que les auteurs du décret inclinaient personnellement vers une pareille explication. Je ne le crois pas. Nous le saurons plus tard, peut-être, quand les archives de la Commission nous seront ouvertes ; mais il importe de relever que le terme de *substantia,* à le prendre au sens scolastique, certainement familier aux exégètes-théologiens de la Commission, — parmi les signataires du décret figure notre compatriote, Dom Laurent Janssens, O. S. B., de regrettée mémoire, — ouvre des perspectives très larges qu'il serait, à mon avis, imprudent de combattre, puisque aucun charisme ne nous permet de prédire où

(29) Voir J. Coppens, *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament,* p. 70-71 ; *L'Ancien Testament,* dans *Apologétique,* Paris, 1937, p. 1094-1097.

va la science en des matières où le dépôt de la foi n'est pas engagé (30).

La prudence de la Commission s'avère encore davantage dans *ses réponses sur le Psautier.* Sait-on qu'elle admet, même pour les psaumes tenus pour davidiques, la possibilité de rédactions et de révisions, qui en auraient, au moins dans une certaine mesure, changé la physionomie ? Quant à l'authenticité davidique, elle se résume dans l'affirmation que David est le *praecipuus auctor,* c'est-à-dire l'auteur principal, le plus notable, le plus éminent ; au point de vue quantitatif, cette paternité littéraire de David est seulement circonscrite par la négation de l'adjectif « *pauca* ». David a donc composé un certain nombre de psaumes. Les réserves, encore une fois, sont formelles. La Commission biblique s'est souvenue de l'incertitude qui plane sur le problème des origines du Psautier.

Reste *la réponse sur le deutéro-Isaïe,* car les autres réponses n'offrent vraiment guère de difficultés à l'exégèse historico-philologique. Or, c'est bien ici que les membres de la Commission ont manifesté la plus grande circonspection. Personne ne songe à affirmer que la réponse au doute III tranche la question de l'authenticité d'Isaïe, XL-LXVI ; la Commission elle-même ne le pense pas, puisqu'elle reprend le problème dans les questions IV et V. Dans le doute III, la Commission envisage simplement le débat au point de vue de certains présupposés, qu'elle déclare, à bon droit, être faux. Dans les doutes IV et V, par contre, elle se place résolument sur le terrain de la critique. Or, pourquoi l'oublierions-nous, — puisqu'il ne faut pas être plus catholique que le Pape, — la Commission se contente d'affirmer que les arguments critiques ne contraignent pas (*cogat*), ne prouvent pas d'une manière absolument péremptoire (*evincendum*). Pareille réponse n'implique aucunement, suivant les règles de la logique, que la thèse du deutéro-Isaïe est fausse ; elle implique, au contraire, — les règles de

(30) Rappelons à titre documentaire l'ouvrage de A. D. White, *Histoire de la lutte entre la science et la théologie,* Paris, 1899. L'ouvrage connut un grand succès et fit beaucoup de mal. Il s'y trouve beaucoup de sottises, même des calomnies. Mais un théologien avisé peut retirer de sa lecture quelque profit. Un certain nombre de faits historiques y rapportés invitent les théologiens à bien séparer les confins de la foi et de la science, et à ne pas compromettre la crédibilité de la religion chrétienne par des opinions exprimées trop à la légère.

la logique l'exigent, semble-t-il, — que cette thèse ne manque pas d'une certaine probabilité. N'est-ce pas le propre d'une opinion probable de ne pas contraindre, de ne pas être prouvée apodictiquement, de ne pas entraîner un assentiment ferme, de s'énoncer *non absque formidine oppositi.* Il serait sans doute exagéré de déduire des termes dont la Commission se sert qu'elle-même énonce formellement la probabilité de la thèse critique ; mais l'interprétation stricte paraît laisser aux particuliers la liberté de le penser, de le dire, sinon de l'enseigner. Par contre, elle s'est opposée à ce que l'opinion critique fût vulgarisée dans l'enseignement des écoles catholiques, du moins comme une opinion certaine, définitivement acquise. Mais, en toute hypothèse, la Commission biblique a laissé subsister l'incertitude, et elle a en quelque sorte d'avance insinué la voie moyenne, préconisée plus haut, pour que l'enseignement des Séminaires évite ici les difficultés critiques. Il est en effet piquant de voir combien les réponses prudentes et nuancées de la Commission tranchent avec les affirmations pertinentes de certains auteurs catholiques, — je songe ici au R. P. Knabenbauer, par ailleurs un exégète de valeur, — qui se sont prononcés avant elle en faveur de l'authenticité. Où celui-ci affirme que l'authenticité est établie avec certitude, — l'adverbe *certissime* apparaît au cours de la démonstration, — la Commission s'est limitée, nous l'avons vu, à nier cette certitude pour l'opinion contraire (31).

L'interprétation littérale et philologique des décrets de la Commission biblique que nous venons de développer, — remarquons en passant qu'elle n'est pas une nouveauté, mais qu'elle s'inspire de bons auteurs, — dissipe déjà un certain nombre de difficultés que nos contradicteurs nous objectent. Celles-ci seraient encore d'avance réduites de beaucoup, si cette interprétation pouvait en outre s'élargir un tant soit peu dans le sens où d'excellents auteurs, dont la valeur scientifique est reconnue et la fidélité à l'Eglise éprouvée, pensent pouvoir orienter l'exégèse catholique. Quiconque, en effet, s'est donné la peine de suivre et d'ausculter toutes les manifestations de la pensée exégétique qui se sont produites dans l'Eglise depuis

(31) J. Knabenbauer, *Commentarius in Isaiam prophetam,* t. II, 1re édit. Paris, 1887, p. 7 (certissime), p. 11 (satis patet).

une vingtaine d'années, possède à ce sujet une certitude très nette (32).

L'espace nous fait défaut pour verser au débat tous les témoignages recueillis. On en trouvera un certain nombre consignés dans les comptes rendus que nous avons fait paraître sur des publications d'Ancien Testament dans les *Ephemerides theologicae Lovanienses*. Ici même, nous devons nous limiter et ne tenir compte que d'un minimum de faits que nous grouperons de nouveau autour des trois questions principales : celles du Psautier, du Pentateuque, du deutéro-Isaïe.

C'est peut-être *touchant le Psautier* que nous avons le moins d'indices d'une exégèse prudemment progressiste à relever. Le fait s'explique. Les réponses de la Commission biblique ne sont pas trop exigeantes. On satisfait aux directives, en affirmant avec Hudal-Ziegler que la rédaction du Psautier s'échelonne de David à Néhémie, que plusieurs psaumes remontent à David, qu'un très grand nombre d'entre eux, — Hudal-Ziegler proposent une centaine, — sont d'avant l'exil. En toute hypothèse, plusieurs bonnes introductions catholiques, par exemple celles de Göttsberger, Hudal-Ziegler, et plusieurs commentaires, ceux de Peters et Herkenne, se montrent prudents et réservés (33).

(32) Il serait intéressant d'entreprendre une histoire de l'exégèse critique dans l'Eglise avant et après les décrets romains. Nous avons déjà réuni pas mal de documents à ce sujet. Pour l'instant nous devons nous limiter à l'essentiel. Parmi les introductions d'avant les décrets on consultera surtout F. Gigot, *Special Introduction to the Study of the Old Testament*, New York, 1901. — On trouvera beaucoup de renseignements bibliographiques, exacts et précis dans J. Goettsberger, *Einleitung in das Alte Testament*, Fribourg-en-Br., 1928.

(33) Le manque d'espace nous invite à limiter la liste des auteurs. Nous nous contentons, ici et dans les notes suivantes, de quelques témoignages choisis : J. Goettsberger, *Einleitung in das Alte Testament*, Fribourg-en-Br., 1928. — A. Hudal - J. Ziegler, *Kurze Einleitung in die Heiligen Bücher des Alten Testaments*, Vienne, 1936. — De même H. Herkenne (*Das Buch der Psalmen übersetzt und erklärt*, Bonn, 1936) se montre très prudent ; il se contente de dire, p. 5 : « Unzweifelhaft haben wir im Psalter echte Davidslieder » ; quand l'auteur paraphrase le décret de la Commission biblique, il ajoute qu'il n'y a pas d'arguments péremptoires à faire valoir contre la majorité des psaumes dits davidiques en vertu des suscriptions. — N. Peters, *Das Buch der Psalmen übersetzt und erklärt*, Paderborn, 1930, p. 34* : « Festgestellt ist heute schon, dass ein guter Teil der Psalmen sicher *vorexilisch* ist, besonders der weitaus grösste Teil der ersten Hälfte des Buches (1-72), ebenso dass *eine Reihe wirklicher Davidspsalmen* unter ihnen ist, während in anderen wenigstens altes, z. T. Davidisches Material hineingearbeitet ist. »

Est-ce une illusion de croire qu'en l'*étude critique du Pentateuque* l'exégèse catholique tend beaucoup plus à évoluer ? Sans doute, nous sommes tenu de ne pas passer sous silence la condamnation de N. Schlögl et celle de l'article : *Moïse et Josué*, de l'excellent et brillant exégète de l'Institut catholique, M. Touzard. Mais par ailleurs, nous avons à enregistrer les vues plutôt avancées de Johann Nikel, la monographie audacieuse de W. Stoderl (34), plusieurs théories de fragments, ou de cristallisation, ou de révisions successives, proposées entre autres exégètes par MM. Göttsberger, Heinisch et le R. P. Vaccari (35). Si l'on fait la somme de toutes les lois ou sections narratives que M. Heinisch refuse à Moïse, on arrive à un total impressionnant. Qu'on nous permette aussi de signaler la publication posthume des vues du chanoine Van Hoonacker en la matière, telles qu'il les exposait à ses élèves avant 1906, date de la promulgation du décret de la Commission biblique, et qu'il n'a jamais explicitement changées. Du point de vue de

(34) J. Touzard, *Moïse et Josué*, dans la *Revue du Clergé français*, 1919, t. XCIX, p. 321-343 ; dans le *Dict. Apol. Foi Cath.*, 1919, t. III, p. 695-755. — N. Schlögl, *Die Schriften des Alten Bundes*, I, Vienne, 1922. — I. Nikel, *Grundriss der Einleitung in das Alte Testament*, Munster-en-W., 1924. — W. Stoderl, *Beiträge zur Einleitung in das Alte Testament*. I. *Das Gesetz Israels und sein Ursprung*, Prague, 1933.

(35) J. Goettsberger, *Einleitung in das Alte Testament*, Fribourg-en-Br., 1928. — P. Heinisch, *Das Buch Genesis übersetzt und erklärt*, Bonn, 1930 ; *Das Buch Exodus übersetzt und erklärt*, Bonn, 1934 ; *Das Buch Leviticus übersetzt und erklärt*, Bonn, 1935 ; *Das Buch Numeri übersetzt und erklärt*, Bonn, 1936.

Les vues du R. P. Vaccari, S. J., de l'Institut Biblique Pontifical, me sont surtout connues par l'article posthume de M. J. Lagrange, *L'authenticité mosaïque de la Genèse et la théorie des documents*, p. 169-172. Si je comprends bien la théorie du R. P. Vaccari, celui-ci propose, pour expliquer les divergences et les doublets, l'existence de plusieurs copies et révisions divergentes d'une œuvre mosaïque originellement une ; il semble envisager au moins deux recensions : la recension jahviste et la recension élohiste. Peut-être le Révérend Père ne répugne-t-il pas à en admettre d'autres, par exemple une révision deutéronomique. La théorie, on le voit, rappelle, de loin il est vrai, certaines suggestions de Welch, Böhl, Albright, Oesterley-Robinson, qui, eux aussi, admettent diverses éditions, révisions, adaptations des mêmes lois et narrations, d'après les divers sanctuaires ou, du moins, d'après les traditions des deux royaumes d'Israël et de Juda. Ce qui nous intéresse pour le moment dans la théorie du R. P. Vaccari, c'est la part notable faite aux transformations, — la substance mosaïque tend à être comprise comme le souhaiterait M. J. Lagrange (*art. cit.*, p. 164), — ensuite l'initiative prise par le professeur de l'Institut biblique pour remettre d'une manière irénique les problèmes à l'étude.

l'histoire de l'exégèse, ces vues conservent leur valeur ; elles méritent d'être relues et méditées ; peut-être offriront-elles un jour à nos exégètes le point de départ d'une nouvelle position critique. Enfin, il y a lieu de signaler l'article posthume du R. P. Lagrange, article qui a paru dans la *Revue Biblique* au lendemain du décès de l'éminent exégète (36).

Quant au deutéro-Isaïe, quelques faits d'importance primordiale sont à noter. En tout premier lieu, il y a le silence, — le silence est souvent le plus éloquent des discours, — qu'ont observé à l'égard de l'authenticité isaïenne d'*Is.*, XL-LXVI, quelques-uns des meilleurs exégètes dont l'Eglise peut être fière, par ailleurs spécialistes en la matière : le chanoine Van Hoonacker, le R. P. Condamin, S. J., et d'autres encore. Puis il y a le fait que depuis 1908, — en dehors des manuels, qui, de par leur nature, exposent les théories reçues, — guère d'ouvrages catholiques, du moins à ma connaissance, n'ont essayé de défendre, d'une manière approfondie et critique, la thèse de l'authenticité. En troisième lieu, il n'y a pas mal d'indices à relever dans divers ouvrages catholiques, — par exemple chez Touzard, Lippl, Göttsberger, Allgeier, Hudal-Ziegler, — d'où l'on peut déduire, semble-t-il, que des auteurs catholiques éminents ne sont pas favorables à l'origine isaïenne pure et simple d'*Is.*, XL-LXVI. Toutefois, ces mêmes auteurs s'expriment timidement, car, il faut le reconnaître, la soumission de l'exégèse catholique a été parfaite et exemplaire. Enfin, il y a le fait que, même dans des ouvrages

(36) J. Coppens, *Le chanoine Albin Van Hoonacker. Son enseignement, son œuvre et sa méthode exégétiques,* p. 67-77. — M. J. Lagrange, *L'authenticité mosaïque de la Genèse et la théorie des documents,* dans la *Rev. Bibl.*, 1938, t. XLVII, p. 162-183. A la page 164, le regretté exégète explique l'authenticité substantielle à peu près suivant notre manière de voir : « Nous croyons qu'on peut conclure que la Commission tient moins à l'authenticité littéraire de Moïse qu'à une authenticité substantielle. De plus, cette authenticité, dans le cas des additions faites après sa mort, serait une authenticité résultant du même esprit. C'est ainsi que les Thomistes nomment doctrine de saint Thomas une doctrine qu'on chercherait en vain en propres termes dans ses œuvres, mais que ses disciples regardent comme en harmonie avec sa pensée ». Sur les positions initiales de M. J. Lagrange, lire J. Chaîne, *L'Ancien Testament. Le Sémitisme,* dans l'*Œuvre exégétique et historique du R. P. Lagrange,* p. 11-63. Paris, s. d. (1936).

Voir aussi A. Allgeier, *Biblische Zeitgeschichte,* Fribourg-en-Br., 1937, p. 49-67, p. 60 : « Der Pentateuch ist das Produkt der religiösen Entwicklung unter dem Offenbarungsvolke von Moses bis auf die Zeit nach dem babylonischen Exil auf der Grundlage der von Moses geschriebenen Bedingungen. »

de vulgarisation, — telle *La Bible des Jeunes,* — les chapitres XL-LXVI d'Isaïe sont replacés dans le cadre de l'exil (37). Si l'on observe que des indices semblables se manifestent pour l'*Apocalypse d'Isaïe,* XXIV-XXVII, il semble bien que depuis la promulgation du décret de 1908, — même en ne tenant pas compte des ouvrages protestants ou indépendants, — plusieurs faits nouveaux se sont produits qui ne paraissent pas avoir renforcé la probabilité de l'authenticité d'*Is.,* XL-LXVI.

Mais il ne suffit pas de constater qu'en fait certains auteurs tendent à élargir l'interprétation des directives ecclésiastiques ; il ne suffit même pas de relever qu'ils appartiennent à la classe des meilleurs exégètes, dont la réputation scientifique est solide et la fidélité à l'Église éprouvée. Il faut encore que nous demandions si un pareil élargissement des positions peut se justifier par rapport à la discipline ecclésiastique et, dans l'affirmative, si l'Église sera disposée à l'approuver.

En théorie, on peut se demander si des raisons majeures s'opposent encore à ce qu'une interprétation plus large se répande. Nous avons déjà vu que la foi chrétienne n'entre pas en jeu (38),

(37) Goettsberger, *Einleitung in das Alte Testament,* Fribourg-en-Br., 1908, n° 444, p. 292-293 ; p. 292, note 2. — Consulter également J. Coppens, *Le chanoine Albin van Hoonacker. Son enseignement, son œuvre et sa méthode exégétiques,* p. 83-84. — A. Condamin, *Le Livre d'Isaïe,* dans les *Etudes bibliques,* Paris, 1905 : il est significatif que cet ouvrage passe les problèmes critiques sous silence et nous renvoie, pour ces problèmes, à une introduction qui n'a jamais paru. — A. Allgeier, *Biblische Zeitgeschichte,* p. 232. — A. Hudal-J. Ziegler, *Kurze Einleitung,* p. 191-194. — *Bible des Jeunes. Extraits de la traduction de l'abbé Crampon,* Paris, 1931, p. 416.

L. Dürr dans son ouvrage : *Ursprung und Ausbau der israelitisch-jüdischen Heilandserwartung* (Berlin, 1925, p. 143-145) semble placer à tout le moins les poèmes de l'Ebed Jahvé durant l'exil. Dans *Wollen und Wirken der alttestamentlichen Propheten* (Dusseldorf, 1926, p. 148), il paraît refuser à Isaïe les chapitres XXIV-XXVII, qui forment la fameuse apocalypse isaïenne et les chapitres XXXIV-XXXV.

On sait que le prophète Isaïe a fait école : VIII, 16, et que l'intelligence de ses disciples est mise en contraste avec l'endurcissement de la masse : VIII, 16 ; XXIX, 11. Comme par ailleurs les deutéro- et trito-Isaïe présentent des affinités manifestes avec le corps d'oracles qui sont unanimement reconnus comme authentiques, peut-être une voie moyenne s'offrirait-elle à la critique en les rattachant, sinon à Isaïe lui-même, à une école de prophètes isaïens.

(38) Disons une fois pour toutes qu'il nous paraît difficile de vouloir trancher par les dires des Pères, des auteurs inspirés, des apôtres, du Christ lui-même les questions d'authenticité. Lorsque ces témoins se

et nous savons par ailleurs que l'interprétation d'un décret réformable peut évoluer (39). Quant à la question de fait, nous ne pouvons rien dire, car il appartient à l'Église seule de déterminer son attitude. Toutefois il est permis aux exégètes, même il leur est commandé, de signaler à l'attention les faits nouveaux qui se produisent et qui peuvent justifier aux regards de l'autorité le mouvement des études. Voici donc versées au débat les données qui nous paraissent les plus aptes à nous faire comprendre et à situer dans son cadre historique, surtout à son point de départ et à son terme, l'évolution qui s'est déjà accomplie ou qui tend encore à s'accomplir.

D'une part nous sommes désormais mieux en mesure de comprendre comment les premières interprétations des directives pontificales ont tendu le plus souvent à en restreindre la largeur, à minimiser les concessions qui y étaient faites à la critique ou qui, du moins, y étaient permises, sinon envisagées

conforment aux vues de leurs contemporains dans l'attribution des Livres saints à leurs auteurs traditionnels, ont-ils eu vraiment l'intention de trancher un problème critique ? Parlent-ils sur le plan et en témoins de la foi ? N'est-il pas dangereux de mêler leur autorité, en particulier celle du Christ, à la solution de nos pauvres querelles philologiques ? N'y a-t-il pas assez de difficultés à résoudre sans que nous y ajoutions celles qui proviennent de notre manière parfois inexacte de comprendre l'Ecriture sainte ? En théologie, le R. P. Billot déclarait ne pas s'offusquer des mystères révélés par Dieu, mais bien de ceux soulevés par certaines fausses théories théologiques.

(39) Il y a un exemple classique de l'accommodation d'un décret pontifical aux exigences des situations nouvelles, à savoir celle du décret sur le *Comma ioanneum* : *Enchiridion biblicum,* Rome, 1927, p. 46-47 et J. Coppens, *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament,* Paris, 1936, p. 70-71. Voir aussi les fluctuations des milieux théologiques sur le texte officiel de la Vulgate, à propos de la bulle *Aeternus ille* de Sixte V et de l'œuvre nouvelle de Clément VIII : A. Merk, *Bibel und Bulle Sixtus' V,* dans *Scholastik,* 1927, t. II, p. 515-540. On sait comment S. Bellarmin dut se dévouer dans l'affaire de l'édition de la Vulgate pour tirer la Commission de l'impasse où la bulle *Aeternus ille* paraît l'avoir engagée : M. Meinertz, *Einleitung in das Neue Testament,* 4e édit., Paderborn, 1933, p. 66-67.

Ces faits ne sont pas de nature à nous inquiéter. Ils pourraient seulement nous offusquer si nous oubliions que les directives ecclésiastiques n'ont pas été promulguées *ne varietur.* S'appuyant à des considérations scientifiques, elles ne sont pas nécessairement appelées à conserver à tout jamais une valeur absolue et à ne subir, dans leur interprétation, aucun développement, alors que la science à laquelle elles font, en partie, appel, ne peut pas manquer de réaliser quelques progrès, du moins sur une longue période, tels les trente ans que nous envisageons dans notre article.

positivement. Qu'on se représente l'état angoissant où l'Église se débattait au fort même de la tourmente moderniste. L'exégèse philologico-historique se trouvait, au pied de la lettre, en état de siège, alors qu'elle avait à peine eu le temps de se constituer. Prise au dépourvu, l'Église ne disposait pas de troupes aguerries, ni d'un système défensif complètement élaboré ; au surplus, pour comble de malheur, la confusion régnant dans les propres rangs des exégètes catholiques, elle ne pouvait faire confiance à tous ses défenseurs. Qu'y avait-il à faire en pareilles conjonctures, sinon ramener les soldats en arrière, les établir solidement sur des positions de repli, sur une ligne par ailleurs bien droite n'offrant d'aucune façon prise aux embuscades ni aux mouvements enveloppants ? Si l'on nous permet de poursuivre la comparaison, nous dirons donc que les réponses de la Commission représentent les lignes défensives élaborées durant la période moderniste par le haut commandement ecclésiastique. Le système de défense réussit admirablement ; la manœuvre fut exécutée avec maîtrise ; le bloc de l'armée fidèle résista.

D'autre part, on s'explique que, grâce à la défaite du modernisme, à l'entente cordiale des travailleurs, à la modération même dont font preuve les esprits que l'on appelle parfois progressistes, les circonstances nouvelles ont permis d'élaborer et de justifier des interprétations plus larges. Il importe que nous nous arrêtions quelque peu à décrire celles qui nous paraissent avoir favorisé le plus le mouvement et le progrès des études.

D'abord l'exégèse a été délivrée de l'angoisse que l'état de siège, subi lors de la crise moderniste, lui avait inspirée ; désormais elle peut respirer à l'aise, et même les travailleurs que l'on nomme parfois conservateurs se montrent moins timorés. En second lieu, la débâcle du système wellhausénien, surtout religieux et historique, a contribué, elle aussi, à ramener la tranquillité dans les rangs des travailleurs. Jadis on appréhendait cette machine de guerre dressée contre les positions de la foi ; aujourd'hui qu'elle est démembrée et que la critique indépendante elle-même a fait le départ du faux, du vrai et du vraisemblable, les milieux même ecclésiastiques ne s'en émeuvent plus. En troisième lieu, une fois la tourmente passée, **l'Église s'est rendu compte avec plus d'évidence de ce que le**

virus moderniste ne provient pas précisément des quelques questions critiques que les problèmes d'authenticité soulèvent ; il est présent ailleurs, essentiellement dans les présupposés philosophiques, ainsi que l'encyclique *Pascendi* l'a lumineusement démontré. Enfin, la spécialisation dans les études sacrées, qui est aujourd'hui reconnue et sanctionnée dans le haut enseignement ecclésiastique, y compris celui des universités romaines, amène les théologiens à faire une plus grande confiance aux exégètes. Où trouverait-on encore des auteurs qui songeraient à trancher uniquement à partir de quelques principes de théologie spéculative les problèmes qui relèvent essentiellement de la méthode historique ?

Outre les circonstances favorables à un élargissement des positions bibliques, il y a encore à signaler en sa faveur le fait que les interprétations plus larges, dont nous avons donné une image, ne brisent pas, aux yeux de leurs auteurs, les cadres des directives ecclésiastiques. Ils estiment sans doute qu'elles prennent leur point de départ dans l'interprétation parfaitement légitime que nous avons fait connaître et qu'elles n'en élargissent les termes qu'en fonction des progrès qui paraissent avoir été réellement accomplis. L'origine mosaïque de la substance, même littéraire, du Pentateuque est retenue, mais la conception de cette substance se fait plus souple de façon à rendre de nouveau plus facile une investigation scientifique du problème. De même, on proclame fermement l'origine anté-exilienne d'un grand nombre de psaumes et on n'hésite pas à reconnaître un noyau davidique ; on estime seulement ne pas devoir multiplier outre mesure les psaumes dont l'origine davidique puisse être démontrée avec certitude par la seule voie de la critique. Enfin, impressionnée par l'unanimité de l'opinion critique vis-à-vis du problème deutéro-isaïen et par la fermeté de cette opinion à travers toutes les réactions antiwellhausénienes dont nous avons retracé l'image, — fait qui paraît lui conférer à tout le moins un nouveau poids de probabilité extrinsèque, — on pense devoir affirmer que l'origine deutéro-isaïenne du *Livre de la Consolation d'Israël* est à tout le moins une opinion probable. En d'autres termes, on exprime seulement en clair ce que la Commission biblique avait presque laissé sous-entendu.

Ajoutons-y que les progrès que nous avons décrits évitent **de chavirer dans le moindre wellhausénianisme historique et**

religieux, ces deux aspects de la théorie critique dont nous avons démontré la caducité, et qu'au surplus ils s'opposent vigoureusement aux conclusions du wellhausénianisme littéraire dont le caractère fragile, branlant, sinon entièrement erroné, est apparu au grand jour grâce aux diverses réactions que nous avons fait connaître.

Sans doute, les positions définitives de la critique catholique ne seront pas encore atteintes de si tôt. Il est bon que dans une même école certains esprits fassent office de moteur et d'autres, de frein, à condition que l'interaction de ces deux pièces de mécanique se fasse sans heurts, que tous se rencontrent et s'estiment dans une atmosphère de bonne entente et de collaboration irénique. Du choc des idées jaillit la lumière et du contrôle mutuel des affirmations se dégage à la longue la voie moyenne royale.

Nous sommes désormais en mesure de répondre aux difficultés que les auteurs indépendants nous objectent. Sans doute, d'une part nous convenons que l'Eglise a imposé certaines restrictions à la recherche scientifique en matière d'exégèse. Les directives sévères qu'elle a dictées aux savants leur ont cependant profité, car elles les ont prémunis contre l'engouement pour un système dont les faiblesses sont apparues depuis lors au grand jour, grâce aux travaux mêmes de l'exégèse indépendante et protestante. Les travailleurs catholiques ont ainsi pu faire l'économie de la grande pénitence que l'exégèse dite libre a dû s'infliger, en brûlant ce qu'elle avait adoré, et en faisant retour à des positions qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Cependant, d'autre part, au fur et à mesure que le temps décante le vin trop généreux de la critique, nous voyons les positions ecclésiastiques s'accommoder aux progrès qui ne paraissent plus discutables à beaucoup d'auteurs. Si le développement ainsi amorcé peut se continuer avec prudence, sans cette fougue inconsidérée qui nuit à toutes les causes même légitimes, l'exégèse catholique aura bientôt fait son bien de tous les résultats positifs de l'histoire critique, de ceux qui ont résisté à l'usure du temps et à l'épreuve des vérifications, et dès lors rien ne s'opposera à ce qu'elle se meuve tout à fait à l'aise dans le domaine de la science.

A ceux qui s'obstinent à nous objecter les directives de

l'Eglise en matière d'exégèse scientifique, nous pouvons donc, semble-t-il, répondre adéquatement. Ils n'ont pas le droit de se représenter ces directives, qui ne prétendent pas à l'infaillibilité et qui concernent en premier lieu l'enseignement, comme des textes pétrifiés, destinés à collectiviser et à standardiser à tout jamais la recherche exégétique. Promulgués en étroite dépendance du mouvement scientifique, ils ne sauraient et ne doivent pas en rester indépendants. Au contraire, l'interprétation vivante, sans doute sous le contrôle constant de l'Eglise, est nécessairement amenée à en fixer et à en adapter le sens. Cette interprétation, nous l'avons vu, s'est rétrécie en période de crise ; il est naturel qu'elle se dilate aujourd'hui que nous vivons en une période de paix et d'harmonieux développement.

Au terme de ces considérations, hélas ! déjà trop longues, nous ne pouvons omettre de signaler d'une part les domaines de la critique textuelle, de l'archéologie et de la linguistique orientales, où l'exégèse catholique n'a pas cessé, même aux jours les plus pénibles de son histoire, de faire œuvre de science et où elle peut aligner des noms qui ont droit de cité dans tous les milieux ; d'autre part les encouragements que le Souverain Pontife, glorieusement et vigoureusement régnant, le pape Pie XI, dans un discours à l'assemblée choisie et savante qui était venue assister à la soutenance des thèses de l'abbé Giorgio Castellino, vient de prodiguer aux travailleurs qui veulent bien se dévouer à la grande cause de l'exégèse. Il reste, telle était l'idée dominante de l'allocution, une besogne énorme à accomplir dans tous les domaines de la science biblique. Et Pie XI de répéter jusqu'à deux fois : *Nil actum si quid agendum* (40).

(40) *Osservatore Romano,* n° 118, 21 mai 1938 : « Il Santo Padre... stava anzi per dire ad essi di dilatare le loro ambizioni come fa anche il Papa e proprio in gran parte sotto lo stimolo che il Dio delle scienze Gli dà attraverso di loro... Specialmente in tema di studi biblici vi è bisogno di una direzione tassativa intorno alla critica del Sacro Testo... E' invece proprio il caso di dire *Nil actum si quid agendum,* nulla è fatto finchè resta qualcosa da fare. Nella sola direzione della critica, non lo studio di una traduzione o dell'altra o degli usi anche liturgici, ma proprio per la critica del Sacro Testo, della parola divina bisogna veramente dicere : *nil actum,* poiche veramente resta tanto da fare. Era dire questo e il Papa voleva dirlo in primo luogo a Se stesso quanto resta ancora da fare per l'adempimento del proprio dovere e dire altresi a quei figlioli la legittima aspettativa che il Sommo Pontefice ha della loro cooperazione nella direzione degli alti studi specie biblici fino all'esatta comprensione delle cose. »

Conclusions générales.

Ce n'est pas sans quelque fatigue que nous sommes venu au bout de nos peines. Il a fallu lire beaucoup d'ouvrages, s'efforcer d'en résumer les idées essentielles et de les grouper dans quelques vues d'ensemble où nous risquons, malgré notre bonne volonté, d'avoir sacrifié les détails à la synthèse, les nuances aux couleurs, les personnages de l'avant-scène à la toile de fond. Il a fallu aussi réfléchir beaucoup pour dégager de l'immense littérature quelques directives dont nos collègues, qui ont l'ambition de vouloir combattre sur la ligne de feu, puissent faire leur profit.

Il y a en matière d'exégèse, comme en beaucoup d'autres, deux attitudes faciles à adopter : celle de critiquer d'avance les données de la tradition et les actes de l'autorité, et celle d'emboucher la trompette pour annoncer à tous les carrefours que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il me semble que l'une et l'autre peuvent causer pareillement un tort énorme à la vérité catholique. Sans doute, les exégètes ont relativement peu à dire dans l'Église, mais ce peu, ils se doivent de le dire avec courage, dans le sentiment d'exercer non seulement un métier ou une profession, mais un devoir et un apostolat où personne d'autre ne saurait tenir leur place. La science n'est jamais infuse, même pas, à l'ordinaire, dans l'Eglise ; elle est le fruit de beaucoup de patience, d'un labeur obstiné et obscur. Il est bon qu'il en soit ainsi, car cela lui confère une réserve et une modestie, qui sont ses meilleures lettres de créances auprès du public et auprès de l'autorité.

C'est pourquoi nous nous sommes efforcé, — je cite les paroles récentes d'un publiciste français, — « de ne parler ni d'un trépied comme un oracle ni d'une chaire comme un détenteur patenté de la vérité, ni d'un Sinaï comme un prophète ». Nous avons simplement essayé d'exposer dans cette revue, avec le désir de rendre service, le fruit de nos recherches et de nos pensées, sous réserve d'inexactitudes possibles et avec l'espoir de pouvoir un jour les compléter. N'est-elle pas délicieuse la parole de S. Bernard : « *Finis libri, sed non finis quaerendi !* » Pour une nouvelle fois, la besogne journalière est achevée, mais notre tâche, s'il plaît à Dieu, n'est pas accomplie.

J. COPPENS,
professeur à l'Université de Louvain.